



EUROPEAN FLAVOUR & FRAGRANCE ASSOCIATION

Lettre d'Information EFFA FL/09/02

Page 1/1

Traduction libre SNIAA

Guide d'application EFFA sur le Règlement européen relatifs aux arômes

L'EFFA (European Flavour and Fragrance Association) a finalisé son Guide pour l'application pratique de la nouvelle législation européenne relative aux arômes qui a été publiée en tant que Règlement (CE) N°1334/2008 au Journal Officiel le 31 Décembre 2008. Le Règlement remplacera la Directive 88/388/CEE relative aux arômes qui sera abrogée le 20 Janvier 2011.

Ce Guide d'application est organisé selon six chapitres qui suivent les chapitres du Règlement. Il met en lumière les changements majeurs et vise à établir au niveau européen un guide de l'industrie pour l'interprétation des nouvelles règles qui serviront de référence aux opérateurs industriels et aux autorités chargées de leur mise en application. Ce document inclut également des exemples d'étiquetage possible à la fois pour les ventes d'arômes en B2B et pour les denrées alimentaires finales.

Ce Guide d'application vise à aider tous les fabricants d'arômes et les acteurs de l'industrie alimentaire à mieux comprendre les obligations du nouveau Règlement relatif aux arômes. Sa rédaction a été entreprise dans le but de fournir des conseils informels, non contraignants sur le nouveau Règlement et doit être lu conjointement à la législation elle-même. Un travail important a été réalisé pour s'assurer que ce Guide d'application soit aussi utile que possible. Néanmoins, il relève de l'entière responsabilité de chaque professionnel de s'assurer que leur activité est conforme à la législation.

Ce Guide d'application est un document « vivant » et il sera mis à jour régulièrement. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'EFFA à l'adresse info@effaorg.org ou votre association nationale respective. Nous prévoyons de publier des « Questions-Réponses » dans un document séparé. Vos questions sont les bienvenues.

Version originale : 19 février 2009
Traduction française : 22 octobre 2009